



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Ce document, d'ordre purement indicatif, est susceptible de modifications en fonction de la détermination de l'ordre du jour.
Les rubriques en double encadré entrent dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

SEMAINE DU 20 OCTOBRE 2025 (Semaine du Sénat)

Date	Réunions de la commission	Séance publique
Lundi 20 octobre	<u>Délais limites :</u> - amdts <u>séance</u> - 12 h : PPL Statut de l'élu local (2^e lecture) - 12 h : PPL Se libérer de l'obligation alimentaire à l'égard d'un parent défaillant 🕒 À 16 h 30 (salle 216) ➤ Amdts <u>PPLC Garantir la prééminence des lois de la République</u> (M. Frassa)	🕒 L'après-midi et le soir ➤ <u>PPLC Garantir la prééminence des lois de la République</u> (M. Frassa)

Date	Réunions de la commission	Séance publique
Mardi 21 octobre	🕒 À l'issue de la discussion générale (<i>salle 216</i>) ➤ Amdts Statut de l' élu (<i>Mmes Eustache-Brinio, Patru et M. Kerrouche</i>) 🕒 À la suspension du soir (<i>salle 216</i>) ➤ Évén., amdots Statut de l' élu (<i>Mmes Eustache-Brinio, Patru et M. Kerrouche</i>)	🕒 À 14 h 30 et le soir ➤ Deuxième lecture de la PPL Statut de l' élu (<i>Mmes Eustache-Brinio, Patru et M. Kerrouche</i>)
Mercredi 22 octobre	🕒 À 10 heures (<i>salle 216</i>) ➤ Évén., amdots Statut de l' élu (<i>Mmes Eustache-Brinio, Patru et M. Kerrouche</i>) ➤ Amdts PPL Se libérer de l' obligation alimentaire à l' égard d' un parent défaillant (<i>Mme Mercier</i>)	🕒 À 15 heures ➤ Questions d'actualité au Gouvernement 🕒 À 16 h 30 et le soir ➤ Deuxième lecture de la PPL Statut de l' élu (<i>Mmes Eustache-Brinio, Patru et M. Kerrouche</i>)
Jeudi 23 octobre		🕒 À 10 h 30 ➤ PPL Se libérer de l' obligation alimentaire à l' égard d' un parent défaillant (<i>Mme Mercier</i>) 🕒 À l'issue de l'espace réservé au groupe RDPI et au plus tard à 16 heures ➤ Deuxième lecture de la PPL Statut de l' élu (<i>Mmes Eustache-Brinio, Patru et M. Kerrouche</i>)

Date	Réunions de la commission	Séance publique
Vendredi 24 octobre		

SEMAINE DU 27 OCTOBRE 2025
(Semaine du Gouvernement)

Date	Réunions de la commission	Séance publique
Lundi 27 octobre	<u>Délais limites :</u> - <i>amds <u>commission</u></i> - 12 h : <i>PPL Créer un fichier national des personnes inéligibles</i> <i>PPLC Protéger la Constitution, en limitant sa révision à la voie de l'article 89</i> <i>PPL pour la sécurisation juridique des structures économiques face aux risques de blanchiment</i>	
Mardi 28 octobre	🕒 À 17 heures (salle 216) ➤ Avis PPL Structures économiques face aux risques de blanchiment (M. Reynaud)	

Date	Réunions de la commission	Séance publique
Mercredi 29 octobre	🕒 À 9 h 30 (<i>salle 216</i>) ➤ Rapport PPL Créer un fichier national des personnes inéligibles (M. Bitz) ➤ Rapport PPLC Protéger la Constitution, en limitant sa révision à la voie de l'article 89 (Mme Josende)	🕒 À 15 heures ➤ Questions d'actualité au Gouvernement
Jeudi 30 octobre		
Vendredi 31 octobre		

SEMAINE DU 3 NOVEMBRE 2025
(*Semaine du Sénat*)

Date	Réunions de la commission	Séance publique
Lundi 3 novembre	<u>Délais limites :</u> - <u>amds séance</u> - 12 h : <i>PPL Créer un fichier national des personnes inéligibles</i> <i>PPLC Protéger la Constitution, en limitant sa révision à la voie de l'article 89</i> <i>PPL Structures économiques face aux risques de blanchiment</i>	

Date	Réunions de la commission	Séance publique
Mardi 4 novembre		
Mercredi 5 novembre	🕒 À 9 h 30 (salle 216) ➤ Amdts PPL Structures économiques face aux risques de blanchiment (M. Reynaud) ➤ Amdts PPL Créer un fichier national des personnes inéligibles (M. Bitz) ➤ Amdts PPLC Protéger la Constitution, en limitant sa révision à la voie de l'article 89 (Mme Josende)	🕒 À 15 heures ➤ Questions d'actualité au Gouvernement 🕒 À 16 h 30 et le soir ➤ PPL Structures économiques face aux risques de blanchiment (M. Reynaud)
Jeudi 6 novembre		🕒 À 10 h 30 (Espace réservé au groupe RDSE) ➤ PPL Créer un fichier national des personnes inéligibles (M. Bitz) 🕒 L'après-midi (Espace réservé au groupe SER) ➤ PPLC Protéger la Constitution, en limitant sa révision à la voie de l'article 89 (Mme Josende)
Vendredi 7 novembre		